

LES PILIERS DU BIEN-ÊTRE

PONNET LIEVE

Date de clôture rédactionnelle: 1 janvier 2019.

Editeur responsable : Paul De Ridder

© 2019 Wolters Kluwer Belgium SA
Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10
4031 Liège

Service clientèle et adresse de correspondance :

Motstraat 30
2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

I	INTRODUCTION	1
II	RÉGLEMENTATION RELATIVE AU BIEN-ÊTRE	3
1.	Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs	3
2.	Code du bien-être au travail	12
3.	Aperçu des différentes dispositions du Règlement Général pour la Protection du Travail	124
III	LÉGISLATION RELATIVE AU STATUT SYNDICAL DES SERVICES PUBLICS	133
1.	Base légale	133
2.	Les comités particuliers	134
3.	Les comités de concertation de base	135
4.	Les Commissions paritaires locales	137
5.	Les intercommunales et les asbl	139
IV	RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES	141
V	LÉGISLATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES	145
1.	Code de droit économique	145
2.	Décisions d'exécution	147
VI	LÉGISLATION RELATIVE AUX SUBSTANCES DANGEREUSES	151
1.	La loi du 21 décembre 1998 relative aux normes de produits ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement, de la santé et des travailleurs	151

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

2.	Le règlement REACH	151
3.	Le règlement CLP	153